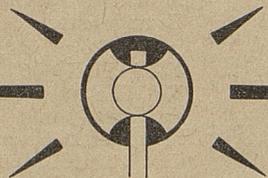


Journal Mensuel  
des Prisonniers de  
Guerre Français  
du Stalag VII-A

N° 4  
Mars 1943

# SERVIR



## „VIEILLES FILLES“

Auriez-vous pensé que dans notre communauté, dont la faune humaine comporte une si grande variété d'individus, il y eut la place pour des caractères dignes des romans de Balzac?

Je veux parler de ces silhouettes furtives et solitaires: les „vieilles filles“!

Nous avons dans nos camps des „vieilles filles“, ou plutôt des prisonniers qui se comportent en „vieilles filles“ et qui, retranchés derrière les ténèbres de leur égoïsme, attendent on ne sait quel lendemain. Ont-ils quelque espoir? On ne le sait.

Hermétiques et mystérieux, ils ont écarté le monde entier de leur cercle pour s'exiler doublement; ils ont construit dans l'enceinte de la captivité une tour, leur tour.

Rien n'existe hors leur monde, un monde desséchant; rien n'existe hors le rythme de leur vie.

Ils ont un horaire, comme dans les gares.

L'ordre de leur cageot est un ordre de musée; l'ordre de leurs casiers, un ordre d'épicier. Tout est calculé, établi définitivement pour une captivité éternelle: la partie de carte, l'heure de l'infusion, du battage des couvertures et du papotage.

Ils sont là guettant les conversations, rôdant autour des poêles. Ah! si on touchait à leur gamelle; ah! si on pouvait happer le sujet de commentaires calomnieux. Et on les entend marmonner, après le passage de leur intime: „vous savez un tel... et bien... Oh! croyez-vous, je n'aurais jamais pensé ça...“

Charitables? Il n'en est point question.

Indulgents? Pas davantage. On pique l'un; on pique l'autre. Tout doit être réformé, soumis à leur point de vue.

Et le soir, les yeux baissés, le visage durci par un soudain élan de piété, qui lui aussi a son heure entre la lecture d'un roman policier et le bourrage de la dernière pipe, on va se prosterner au pied des autels. Mêmes prières, mêmes marmottes, mêmes petits chantages,

En réponse aux vœux qui lui ont été adressés Monsieur le Maréchal PETAIN vous a envoyé par l'intermédiaire de l'Homme de Confiance du Camp la lettre reproduite ci-dessous et signée de sa main.

Cette signature est calme, nette, ferme et bien achevée.

Pour nous le Maréchal n'est pas un espoir mais une „certitude“.

Que la Providence nous le garde.

LE MARÉCHAL PÉTAIN  
CHEF DE L'ÉTAT

Vichy, le 15 février 1943



Merci, mes chers amis, de votre message qui joint votre peine à la mienne et votre espoir au mien.

Un jour vous reviendrez forts de votre patience et de vos méditations; je lèguerai alors aux meilleurs d'entre vous la tâche spirituelle à poursuivre.

Si nous restons unis et confiants, si nous savons associer nos efforts, la Patrie gravement meurtrie sera sauvée.

Elle saura renaître avec vous.

Conservez-moi votre confiance, mes chers amis. Je maintiens en vous mon espoir.

Monsieur l'Homme de Confiance du Stalag VII A.

mêmes craintes superstitieuses. Pourquoi Dieu, lui aussi, ne serait-il pas complice de leurs „petites affaires“? Dieu n'est pas pour les autres, Dieu est pour eux...

Avez-vous pensé, „vieilles filles“, que la vie de prisonnier demande qu'on y apporte beaucoup de soi-même et de son „rayonnement“?

Que les fenêtres doivent être largement ouvertes sur les douleurs? N'est-ce point la meilleure façon d'oublier ses souffrances que de les confondre avec celles de nos camarades?

Brisez vos tours pour y édifier à leur place des temples...

PHILINTE.

Hop 1091 R5

## LA VIE ET LE DROIT

### le prisonnier et ses créanciers

(suite)



Faisons avant tout une distinction entre locaux d'habitation et locaux professionnels (boutique, magasins, bureaux).

#### 1<sup>o</sup>. — LOCAUX D'HABITATION.

— Pendant la captivité, de même que pendant sa présence sous les drapeaux, le prisonnier bénéficie d'une réduction des  $\frac{3}{4}$  de son loyer. Cependant le propriétaire peut obliger le locataire à payer plus du quart du loyer s'il prouve que ses ressources le lui permettent. Il devra en conséquence lui intenter un procès à son retour de captivité à moins bien entendu d'arriver à un accord.

Si par contre, les ressources du prisonnier ont diminué à tel point qu'il ne puisse payer le quart du loyer, il devra faire dans les six mois de son retour une demande en justice pour obtenir une nouvelle réduction. Le juge pourra alors aller jusqu'à prononcer l'exonération totale.

A son retour, que devra payer le prisonnier? S'il a déjà réglé le quart de son loyer, le propriétaire ne peut rien lui réclamer, à moins, comme nous l'avons dit, qu'il ne prouve que ses ressources lui permettent de payer davantage.

Si le prisonnier, profitant du moratoire, n'a rien versé et qu'il n'ait pas obtenu en justice l'exonération totale, il devra payer en 12 mensualités les termes échus (réduits des  $\frac{3}{4}$ ), le règlement de la 1<sup>ère</sup> mensualité devant être effectué six mois après la démobilisation.

Malgré toute la compassion qu'éveille le sort du prisonnier, le propriétaire estimera le plus souvent que son locataire a abusé de sa situation de prisonnier et sera enclin, par représailles, à lui donner congé. Aussi la loi assure-t-elle au mobilisé le maintien dans les lieux jusqu'au premier terme qui suivra la fin des hostilités. Après cette date, nous rentrons dans le droit normal, sauf éventualité de lois nouvelles analogues à celles de 1918, qui pourront accorder des prorogations.

#### 2<sup>o</sup>. — LOCAUX PROFESSIONNELS.

— La situation est différente pour les locaux professionnels. Au cas où le locataire a complètement cessé d'exercer sa profession, le propriétaire ne peut exiger plus du quart du loyer même s'il peut prouver que le locataire dispose de ressources suffisantes pour payer davantage.

Si, par contre, le prisonnier a continué d'exercer sa profession par l'entremise d'un représentant quelconque, il ne bénéficie pas de la réduction automatique des  $\frac{3}{4}$ . Il rentre dans le droit commun et devra, pour obtenir du juge une réduction de son loyer, démontrer

la diminution de ses bénéfices par suite de la guerre.

En ce qui concerne les baux à ferme (agriculteurs) le fermier doit demander en justice la réduction du fermage. Cette réduction n'est pas de droit et ne pourra en outre jamais dépasser les  $\frac{3}{4}$ .

En résumé, le prisonnier ne peut être poursuivi pour aucun paiement pendant sa captivité, sauf cas exceptionnel. A son retour il bénéficie des mêmes avantages pendant six mois et, ce laps de temps expiré, il peut encore demander en justice, de nouveaux délais. Parmi les créanciers le propriétaire est celui qui doit consentir les plus gros sacrifices. On aurait aimé que le fisc donnât l'exemple. Mais si les autres dettes des mobilisés ne sont pas réduites en principe, n'oublions pas que nous les paierons avec une monnaie dévaluée.

Guy RAVIART  
Université du Stalag VII-A.

## DEPARTS...



Le poste d'Homme de Confiance en second est désormais assumé par le sergent TEDJINI, professeur de Lettres au Lycée de Damas.

Les fonctions d'Aumônier catholique du camp sont assumées par Monsieur l'Abbé PREVOT, du Diocèse de Langres, et celles d'Aumônier Auxiliaire protestant par Monsieur Marcel VAN DAMME, Evangéliste.

Le Père RAVEL, le Pasteur BASTIDE et le sergent d'ARTHUYS qui étaient réformés depuis de longs mois, ont eu la joie de regagner la France, emportant avec eux toute notre reconnaissance pour la belle activité dont ils nous ont fait bénéficier. Nous savons qu'en France ils restent à notre disposition.

## Les conseils du Médecin...

### HYGIENE AU STALAG<sup>1</sup>



Nous voici bientôt en avril. C'est l'époque des maladies contagieuses. Or les conditions de la vie en captivité, et surtout au Stalag sont hautement propices à l'éclosion des maladies contagieuses, des maladies dites de famine parmi lesquelles la tuberculose tient bonne place. Rappelons à ce sujet les règles essentielles de l'hygiène générale.

Valables en temps normal, elles deviennent indispensables en captivité où les soucis, la dépression morale, la promiscuité nous placent dans une situation défavorable.

Les distractions organisées, les corvées de nettoyage et les désinfections périodiques représentent l'indispensable de notre hygiène de captifs, mais chacun peut faire plus encore pour essayer d'en améliorer les conditions. Chacun, ai-je dit. Trop de camarades encore paraissent ne pas savoir qu'il en est de l'hygiène comme de toute loi sociale: la santé, l'état sanitaire de chacun est davantage en fonction de la santé du plus grand nombre. Cela se vérifie par exemple pour les vaccinations. Une vaccination ne peut être véritablement efficace que si au moins les  $\frac{3}{4}$  de la collectivité sont vaccinés. Il est clair que le devoir de chacun est de participer, par son adhésion, à l'édification du plus grand nombre.

Les quelques règles d'hygiène générales suivantes ne sont inconnues de personne. En les rappelant je veux seulement insister auprès de ceux qui par ignorance, paresse ou méfiance mettent inconsciemment un obstacle à la bonne hygiène de la collectivité.

<sup>1</sup> Ces conseils concernent surtout les camarades des Camps. Le médecin s'adressera spécialement à ceux des Kommandos dans un prochain article.

Les nids à poussière sont aussi des nids à microbes et à vermine. Pourquoi ne pas passer le balai là où il est difficile d'aller, dans les petits recoins où s'entassent les choses inutiles, sous les châlits où le nettoyage hebdomadaire seul est insuffisant? En d'autres temps j'aurais dit: épouillez-vous, n'attendez pas d'y être poussés et forcés par les voisins. Les poux ne sont plus, mais ils peuvent revenir, et il reste les puces!

Recherchez l'air et la lumière. Pourquoi flaner dans les baraques où tout rappelle notre misère, alors que dehors, le soleil réchauffe les corps, active la circulation, tue les microbes et met le réconfort et l'optimisme sur toute chose. Pourquoi être encore hostile à cette demi-heure d'aération de la baraque le soir après le couvre-feu? Par les fenêtres ouvertes sortent les fumées, les relents de cuisine, notre odeur de prisonniers et rentre l'air frais et pur de la campagne, l'odeur de la terre et des sapins.

Si nous sommes courageux ou si nous l'aimons d'instinct, la demi-heure de gymnastique journalière, au grand air, ne peut être que souhaitable. Autant des jeux et du sport bien compris.

En aucun cas nous n'oublierons l'heure de marche, chaque jour, à grands pas. Effectuée en fin de journée, au crépuscule ou sous les étoiles, elle met l'esprit et les nerfs au calme, elle lasse le corps et brûle les derniers déchets.

De cette manière nous augmenterons nos chances de préservation contre les épidémies et nous mettrons notre organisme en état de santé, donc de résistance à la maladie; nous nous procurerons ce contentement intime et cet optimisme qui sont le contraire du cafard, dans l'intérêt de nos camarades et dans notre intérêt même.

# „LA PREDICTION“

par PIERRE COLIN

Des cheveux blonds, des yeux bleus rieurs, un teint coloré; gai, expansif, plein d'optimisme et un peu frivole; tel était Jean Chastenet, aide comptable aux „Galeries Lafayette“.

Des cheveux bruns, des yeux marrons, la peau mate; se plaisant en de longues rêveries, faisant preuve de sentimentalité, taisant ses bonnes fortunes: tel était André Souvestre, aide comptable au „Printemps“.

Tous deux se connaissaient depuis l'école primaire et s'aimaient beaucoup. Ils se voyaient souvent, et, malgré la différence des caractères, ou, peut-être à cause de cela, ils s'entendaient fort bien. Ils avaient vingt quatre ans et avançaient dans une vie sans surprise, attendant l'heure de fonder un foyer.

Un soir, André, allant retrouver Jean à leur restaurant habituel, remit quelque monnaie à une jeune bohémienne, qui mendiait dans le couloir du métro. Pour remercier le jeune homme de son aumône, celle-ci lui prit la main gauche et lui dit:

— „Attends, je sais lire dans les lignes et je vais te dire...“

— „Non“, refusa-t-il, instinctivement, en retirant sa main.

La petite le fixa, de son regard brillant, et, moqueuse ironisa:

— „Tu as peur?“ — „Mais non“, répondit André, un peu vexé. Et, à regret, il tendit la main, en ajoutant: — „Fais vite, alors...“

La brune enfant regarda attentivement la main soignée qu'aucun travail rude n'avait abimée. Puis, relevant la tête, elle eut un rire ironique, et dit: — „Méfie toi, tu seras trahi par ton meilleur ami!...“ Et, souple, elle se dirigea vers d'autres clients.

André resta un court moment, sans bouger, mécontent de lui-même et de la disette de bonne aventure. Tout de suite, il avait pensé à Jean! Quelle absurdité! Pauvre vieux, si franc, si loyal, il était incapable de la moindre trahison! André se gourmanda d'attacher une importance quelconque à l'incident et décida de n'en point parler à son ami.

Depuis peu, André Souvestre avait fait la connaissance d'une jeune fille ravissante: Annie Muriel. Elle habitait en Provence et était venue passer quelques semaines à Paris. Tout de suite, André s'était senti vivement attiré par elle, mais Annie, très indépendante et un peu fantasque le déroutait, et même parfois, l'inquiétait. Pourtant, un flirt s'était noué, et si André ne s'était pas déclaré franchement, la jeune fille avait fort bien compris

qu'elle lui plaisait beaucoup. De son côté, elle n'était pas restée indifférente et envisageait volontiers de l'accepter comme époux. Les jeunes gens s'étaient revus assez souvent; cinémas, théâtres et dancings les avaient rapprochés, et André aurait certainement été plus net en ses propos si Annie avait été moins... exubérante. Et ce mélange d'attirance et de réserve lui donnait une attitude hésitante qui agaçait Annie. Si bien qu'un soir, en jeune fille moderne, elle décida de mettre les choses au point.

Mis au pied du mur, André ne cacha plus ses sentiments, mais il ajouta qu'il se demandait si la différence de leur caractère n'était pas un obstacle à leur bonheur.

Annie, après lui avoir avoué qu'elle même le trouvait charmant, lui fit comprendre qu'elle n'était pas femme à rester dans l'incertitude; puis, elle conclut:

— „Voici ce que nous allons faire: nous resterons toute la semaine sans nous voir. Lundi, je dois quitter Paris. Si, après avoir réfléchi vous désirez m'épouser, écrivez le moi samedi en me donnant rendez-vous pour dimanche soir. J'y serai. Mais, si dimanche matin, je n'ai point votre lettre, je partirai, et il sera inutile de chercher à me rejoindre. Vous me connaissez assez pour savoir que je ne changerai pas d'avis. D'ailleurs, je quitterai la France pour les Colonies.“

André trouva la solution sage et l'accepta. Puis les jeunes gens se séparèrent.

Deux jours après, André avait compris qu'il était vraiment épris et que le délai fixé était superflu. Il ne pouvait plus envisager l'existence sans Annie; l'épreuve était décisive. Pourtant, par sagesse autant que pour ne point déplaire à celle qu'il considérait comme sa fiancée, il décida d'attendre.

Le jeudi, à la suite d'une longue promenade au cours de laquelle il avait pris froid, André dut s'aliter, un peu fiévreux. Un médecin de ses amis lui conseilla deux jours de chambre et quelques cachets et lui affirma que, sans crainte il pourrait sortir le dimanche.

Jean Chastenet vint, fidèlement, passer avec son ami le temps que lui laissait libre la petite Madeleine, sa nouvelle conquête. Il en vantait les charmes avec complaisance et promettait à André de la lui faire connaître, car, ajoutait-il en riant, „lui n'était pas un vilain cachottier jaloux!“ Il faisait ainsi allusion à la réserve du malade qui ne parlait pas d'Annie.

Le samedi, André avait rédigé, à l'adresse de sa fiancée, une épître enflammée et lui donnait rendez-vous pour le lendemain. Quand Jean, venu passer un moment, se leva pour partir, il lui remit la lettre en le priant de la mettre à la poste, sans faute.

Jean promit et continua à bavarder. Tout à coup, s'apercevant qu'il était tard et que Madeleine allait l'attendre il fila comme un zèbre!

Le dimanche soir, André attendit Annie vainement, sans comprendre la raison de son absence. Le rendez-vous était à six heures; il en était sept quand il se décida à téléphoner à l'hôtel de la jeune fille. On lui répondit qu'elle avait réglé sa note et qu'elle était partie vers trois heures.

Il se rendit mieux compte alors de la place qu'Annie avait prise dans son coeur. Désespéré, affolé, ne sachant où la joindre, il regagna son logis où peut-être l'attendait un mot d'explication quand par hasard, il rencontra Jean au bras de Madeleine, — un Jean épanoui qui lui dit, en riant:

— „Excuse moi, vieux! Hier soir, j'étais tellement pressé que j'ai oublié ta lettre! Mais, rassure-toi, je viens de la mettre tout à l'heure!...“

Assommé, sans dire un mot, André le regardait, pensait à son bonheur détruit, et entendait la voix ironique de la petite bohémienne — „Tu seras trahi par ton meilleur ami“...  
Pierre COLIN.

## SOLUTION DU MOT CROISE DE MIRADOR

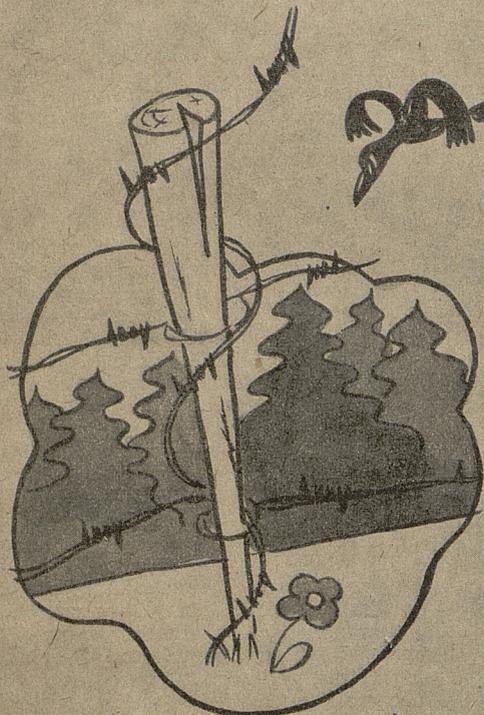
	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI
I	P	R	E	S	E	A	N	C	E	S	
II	R	E	L	E	V	E		U	V	A	L
III	I	S	O		R		O	C		Y	
IV	S	E	G	R	E		M	U	R	E	S
V	O	A		I	U		B	R	U	N	I
VI	N	U		O	X		E	B	A	T	S
VII	N		N			A	L	I	E	T	
VIII	I		O	C	C	U	L	T	E	R	
IX	E		R	A		P	E	A	U	A	
X	R	E	M	I	N	I	S	C	E	N	T
XI	S	T	E	N	O		E		N	A	

Inhalt geprüft d. Stalag VII-A.

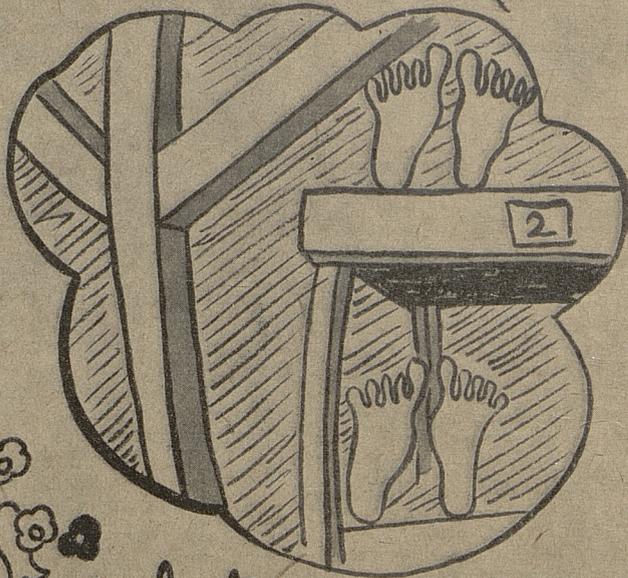
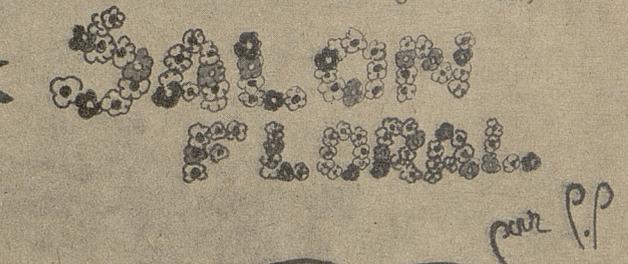
Druck Dr. F. P. Datterer & Cie., Freising-München

# Histoire de Rire

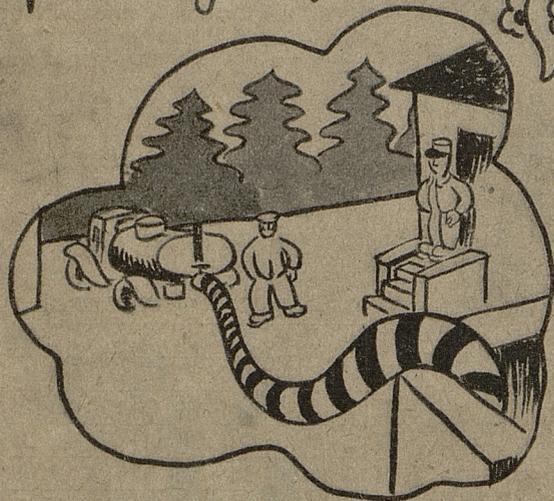
... les nombreuses manifestations artistiques  
qui agrémentent la vie des prisonniers...  
(les journaux)



plantes grimpantes



plantes grasses



bouquet



croûtes

